

PROTÉGEZ-VOUS / PROTÉGEZ NOUS

Consignes sanitaires ACO - MAJ 10.09.2021

Ce protocole est établi en vue du bon déroulement des cours et de la protection des adhérents ainsi que de leurs professeurs, dans le cadre de la situation sanitaire actuelle. Il pourra être modifié en fonction des directives gouvernementales et des nécessités de l'association.

Merci par avance de votre compréhension, de votre bienveillance et de votre attention afin que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles.

[Le pass sanitaire est obligatoire pour les adultes pour pratiquer l'ensemble de nos activités. Il le deviendra également pour les mineurs \(dès l'âge de 12 ans\) à compter du 30 septembre 2021.](#)

Des contrôles seront réalisés tout au long de l'année par des bénévoles de l'association ou vos professeurs.



le pass sanitaire
c'est quoi ?

un de ces 3 justificatifs et 1 pièce d'identité

JUSTIFICATIF 1	JUSTIFICATIF 2	JUSTIFICATIF 3
un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h	un certificat de vaccination complète	un certificat de rétablissement du covid-19 à télécharger sur sidep.gouv.fr de plus de 11 jours et moins de 6 mois

Rappel des gestes barrières à respecter :

- Port du masque lors de vos déplacements, en dehors de la pratique (dès l'âge de 11 ans)
- Respect de la distanciation physique
- Nettoyage fréquent des mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique

- *Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter*
- *Éviter de se toucher le visage*

- Toute personne présentant des signes de maladie pouvant s'apparenter au Covid ne doit pas se présenter au cours et doit prévenir le professeur et/ou le référent de son activité. En cas de doute, vous pouvez également demander l'avis de votre médecin.
Il en va de même pour les personnes ayant contracté le Covid-19 dans les dix derniers jours précédant le cours, ayant été en contact avec une personne malade ou revenant d'un pays à risque pour la propagation du virus.

- Le port du masque reste obligatoire pour l'ensemble de vos déplacements avant et après votre cours (à partir de l'âge de 11 ans). Vous pourrez le retirer pendant les cours, en veillant bien à ne pas le laisser traîner par mesure d'hygiène.

- Merci, dans la mesure du possible, de vous présenter au cours en tenue et de n'apporter avec vous que le strict nécessaire. Pensez à prendre une bouteille d'eau personnelle, ainsi que votre stylo au moment des inscriptions ou des différentes démarches nécessaires durant l'année.

- Les toilettes seront accessibles durant le cours.

- Dans les salles, dans la mesure du possible, des portes seront dédiées aux entrées et aux sorties (se rapprocher de vos référents d'activités pour connaître les détails concernant votre activité et les spécificités de chaque salle). Merci d'essayer d'arriver à l'heure pour éviter les croisements possibles entre les différents cours.

- Les surfaces de contacts usuelles (poignées de porte...) feront l'objet d'une désinfection avant et après chaque cours. Les locaux seront aérés régulièrement par vos professeurs.

- Si l'activité que vous pratiquez utilise des accessoires ou des instruments qui appartiennent à l'association et qui sont prêtés aux adhérents, merci également de vous référer aux responsables de l'activité ou à vos professeurs, pour en connaître les modalités d'utilisation.